



MALADIE MORTELLE MAIS ÉVITABLE

L'ABCD rappelle que la rage tue aussi les chats

Édimbourg, le 28 septembre – C'est à l'occasion de la Journée mondiale de la rage, qui s'est tenue aujourd'hui, que le Comité consultatif européen sur les maladies félines (*European Advisory Board on Cat Diseases*, ABCD) a publié les premières directives européennes de prévention et de prise en charge de la rage chez le chat. La rage est une maladie mortelle due à un virus qui attaque le système nerveux. Le virus est sécrété dans la salive et il est habituellement transmis à l'homme et à l'animal par morsure d'un animal contaminé. La rage est presque toujours fatale, tant chez l'animal que chez l'homme, dès lors que des symptômes de la maladie sont apparus.

La rage, qui compte au nombre des maladies de l'homme et de l'animal les plus anciennes et les plus redoutées, est présente partout dans le monde. Ces dernières années toutefois, la rage terrestre a été éliminée de vastes régions d'Europe grâce aux campagnes de vaccination des renards. Seul un animal enragé peut transmettre le virus.

Toute modification soudaine du comportement doit alerter

La plupart des signes cliniques sont liés à un dysfonctionnement du système nerveux central et périphérique qui est induit par le virus et peut provoquer des troubles nerveux et comportementaux spectaculaires : agressivité, agitation et ataxie par exemple. « *Chez le chat, toute apparition soudaine d'un comportement agressif injustifié doit être jugée comme étant très suspecte* », confirme ainsi Tadeusz Frymus, membre de l'ABCD et responsable de la Division Maladies infectieuses et épidémiologie de l'École vétérinaire de Varsovie. « *Un comportement agressif envers l'homme est inhabituel chez un chat normal et en bonne santé.* »

Il faut savoir évoquer la rage non seulement en cas de morsure récente ou d'exposition à un animal enragé mais aussi lorsqu'un chat non vacciné peut avoir été en contact avec un animal sauvage susceptible d'avoir été contaminé, notamment une chauve-souris.

La vaccination peut sauver des vies

Il est heureusement possible de prévenir la rage. La vaccination antirabique a montré qu'elle permettait de provoquer une réponse immunitaire protectrice à la suite d'une seule vaccination. « *Les vaccins inactivés actuellement disponibles sont bien tolérés et très efficaces, et ils induisent une excellente immunité qui souvent persiste bien au-delà de l'année suivant la vaccination* », explique le professeur Frymus, qui ajoute que « *dans les pays ou régions où la rage est endémique, tout chat en contact avec l'extérieur doit être vacciné* ».

« *Bien que les vaccins actuels soient réellement très efficaces, de nouvelles approches vaccinales antirabiques telles que les technologies des vecteurs vivants recombinants sont aujourd'hui à l'étude en Europe* », annonce Jean-Christophe Thibault, Directeur scientifique et technique de Merial pour la gamme biologique. « *Elles offrent des avantages prometteurs par rapport aux vaccins traditionnels : outre le fait qu'elles soient bien tolérées, efficaces et permettent d'éviter la manipulation du virus de la rage, elles induisent une*

moindre réaction inflammatoire au point d'injection étant donné l'absence de tout adjuvant ».

Importations d'animaux : ne laissez pas entrer la mort !

Les chats et les chiens non vaccinés peuvent être contaminés suite à un contact avec un animal sauvage enragé. Cela est cependant devenu rare en Europe occidentale, où les cas les plus récents de rage dite terrestre ont pu être attribués à des animaux de compagnie contaminés qui avaient été importés illégalement de régions d'Afrique où la rage est endémique. L'ABCD demande par conséquent aux vétérinaires de rester vigilants et attentifs aux signes de la rage chez les chats et les chiens, même dans des zones indemnes de la maladie.

Pour obtenir de plus amples informations et télécharger le texte intégral des directives de l'ABCD sur la rage féline, veuillez consulter le site www.abcd-vets.org. Vous y trouverez également des recommandations adaptées à des cas particuliers tels que les élevages de chats et les chats sous corticothérapie.

Les directives sur la rage ont été adoptées lors de la neuvième réunion de l'ABCD qui a eu lieu à Uppsala (Suède) du 18 au 20 juin 2008. Lors de cette réunion, le comité s'est également penché sur la péritonite infectieuse féline (PIF), maladie pour laquelle des directives sont actuellement en cours de préparation.

Notes aux rédactions

- Le *European Advisory Board on Cat Diseases* est un comité indépendant constitué de 17 vétérinaires éminents issus de dix pays européens, chacun d'eux étant spécialisé en immunologie, vaccinologie et/ou en médecine féline. L'ABCD a été créé avec l'objectif d'établir des directives pour la prévention et la gestion des principales maladies infectieuses félines en Europe, en s'appuyant sur les connaissances scientifiques actuelles. Veuillez consulter le site www.abcd-vets.org pour des informations plus détaillées sur le comité.
- Des entretiens, des photographies (conférenciers, chats malades, etc.) et le logo de l'ABCD sont disponibles sur simple demande.
- Le laboratoire de santé animale Merial a participé à la création de l'ABCD européen et apporte un soutien financier à cette initiative. Merial est une société mondiale de premier plan dont le mot d'ordre est l'innovation. Merial propose une gamme complète de produits visant à l'amélioration de la santé, du bien-être et des performances d'une grande variété d'animaux. Pour en savoir plus, veuillez consulter le site www.merial.com.
- La Journée mondiale de la rage (www.worldrabiesday.org), organisée par l'Alliance for Rabies Control, constitue une action de sensibilisation unique qui rassemble des centaines de participants à travers le monde ; elle a pour but de rappeler que la rage est une maladie qu'il est possible de prévenir.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Karin de Lange DVM, MRCVS – Attachée de presse/Presse vétérinaire ABCD

Téléphone : + 33 299 07 87 10

Email : karin.delange@abcd-vets.org